

Ethique et Politique

Successivement en 2010 puis en 2013, les lanceurs d'alerte Bradley Manning et Edward Snowden furent à l'origine de détonations à destination de tous les citoyens à travers le monde, ouvrant une brèche aux milieux ultra secrets de la défense américaine. Bradley (devenue depuis Chelsea) Manning confiait notamment à Wikileaks¹ des centaines de milliers de documents militaires classés Secret Défense parmi lesquels des vidéos choquantes, témoignages de meurtres commis par des soldats américains sur des civils en Irak durant l'été 2007. Parmi ces victimes se trouvaient des journalistes de Reuters et des enfants². Ed Snowden révélait quant à lui l'écoute et la surveillance massives des citoyens du monde par la NSA, l'agence de sécurité américaine, pour laquelle il travaillait. Il nous informait par ailleurs que le portable de la Chancelière Angela Merkel était 'monitré' par les services étatsuniens et que les Présidents français Chirac, Sarkozy et Hollande avaient été mis sur écoute.

Plusieurs années se sont écoulées. Edward Snowden vit réfugié en exil à Moscou depuis juillet 2013. Chelsea Manning, condamnée à trente-cinq années de prison aux Etats-Unis, a vu sa peine commuer pour des raisons très probablement médicales par le Président Obama à son départ de la Maison Blanche. Début 2019, Manning a fait preuve d'un impressionnant courage en refusant de témoigner face à un nouveau "Grand Jury" constitué aux Etats-Unis afin d'enquêter sur Julian Assange, fondateur et ancien rédacteur en chef de WikiLeaks, dénonçant une procédure "opaque et peu démocratique". Incarcérée, elle a été sujette à une amende de 500 US\$ par jour pendant 30 jours puis de 1.000 US\$ par jour à partir du soixantième jour d'emprisonnement³. Après une tentative de suicide, Chelsea Manning fut finalement libérée en mars 2020.

Reconnu comme étant le seul prisonnier politique en Europe, Julian Assange, avait trouvé refuge et asile politique au sein de l'Ambassade de l'Equateur à Londres où il a passé plus de six années enfermé. Emprisonné depuis le 11 avril 2019 dans la prison de Belmarsh située en banlieue londonienne, Assange vivait dans l'attente qu'un juge britannique décide début 2020 de son extradition vers les Etats-Unis où la totalité des dix-huit chefs d'accusation le concernant le contraindraient à 175 années de prison. En effet, un affidavit du FBI⁴ confirmait que le gouvernement américain a pris Assange pour cible à cause de son rôle dans la publication d'informations⁵. Une décision positive avait malgré tout été prise par un juge d'une cour fédérale américaine le 30 juillet 2019 confirmant le statut de journaliste et d'éditeur d'Assange. Ce juge a rejeté les allégations selon lesquelles la publication de courriels, qualifiés de "secrets" par le DNC⁶ en 2016 serait "illégal", sinon tout journal et toute publication pourraient être mis en cause et annuleraient de facto la protection de la liberté de la presse par le Premier Amendement (First Amendment) de la constitution américaine. Le 4 janvier 2021, la justice britannique a refusé l'extradition de Julian Assange vers les Etats-Unis et refusé quelques jours plus tard sa libération sous caution. A ce jour, toujours incarcéré, il attend que soit examiné l'appel formé par les Etats-Unis contre le refus de son extradition.

Ces trois affaires emblématiques de citoyens ayant mis à jour des informations capitales ayant des répercussions étatiques auraient dû susciter a minima des questionnements à l'international, voire

1 www.wikileaks.org

2 Collateral murder: <https://collateralmurder.wikileaks.org>

3 <https://shadowproof.com/2019/08/07/judge-denies-chelsea-manning-insists-fines-not-punishment-denies-hearing/>

4 Affidavit du FBI du 21 décembre 2017

5 <https://twitter.com/kgosztola/status/1118312898042966018?s=19>

6 Comité National Démocrate (Etats-Unis)

Ethique et Politique

des demandes d'excuse ou même des avertissements de la part de nos gouvernements successifs, notamment en ce qui concerne les informations fournies par Manning et Snowden. Il n'en fut rien, ni de la part de la France, ni de celle de l'Allemagne. Ces révélations et le sort de ces trois personnes auraient par ailleurs dû générer depuis des années des débats citoyens de par le monde, ne serait-ce qu'en occident.

La France, pays des droits de l'homme, a refusé les demandes d'asile de Edward Snowden et de Julian Assange sans avancer de raison valable. Alors que l'éthique devrait être au centre des décisions prises par nos représentants politiques au plus haut niveau, le signal envoyé aux citoyens français – et aux lanceurs d'alerte – a été et continue d'être d'un niveau d'hypocrisie, de négligence voire d'incompétence extrêmes alors qu'il s'agit dans le dossier de Snowden d'informations concernant l'écoute de nos trois derniers Présidents par une puissance étrangère. Comment expliquer que la France ait honteusement pu accueillir et protéger l'ex-dictateur haïtien Duvalier pendant vingt-cinq années alors qu'elle annonce souhaiter protéger les lanceurs d'alerte tout en refusant asile et protection à Assange et Snowden dans notre pays, qui rayonne – ou rayonnait - de part le monde par son esprit de liberté et son humanisme ?

Depuis une décennie, les révélations d'intérêt général se sont succédées dans beaucoup de pays, notamment européens. Des citoyens intègres, honnêtes et résistants ont montré aux administrations, aux multinationales et aux gouvernements le chemin à suivre pour un monde meilleur. En effet, quel que soit le sujet de l'alerte, chacun à son propre niveau a compris être concerné par les fraudes et les dysfonctionnements mis à jour : dérives en matière agro-alimentaire, sanitaire, médicale, judiciaire, policière, administrative auxquels s'ajoutent de nombreux scandales financiers concernant entre autres l'évasion et la fraude fiscales, la manipulation de taux de change etc. Aucun secteur n'a été épargné. Chacun a pu comprendre que l'opacité des informations révélées avait créé l'impunité de leurs bénéficiaires. L'obscénité du contenu de ces révélations a permis de démontrer que l'entre-soi du monde politique de premier plan et celui des affaires était de mise. En effet, le fond des révélations a révélé les terribles failles des contrôles et ciblé les responsabilités. Ces sujets hautement politiques auraient dû être au coeur des débats tenus avant chaque élection ces dix dernières années. Il n'en fut rien. Alors que de nombreux spécialistes et experts nous alertent sur la terrible crise financière qui se profile et emportera à court terme l'économie des pays européens, les débats non tenus sur ce sujet crucial quant à la question centrale du contrôle des activités bancaires remettent en question la responsabilité de nos élites économiques, politiques et médiatiques.

Des lois de lutte contre la corruption et concernant la protection de lanceurs d'alerte ont été passées, elles ont été médiatisées et n'ont, jusqu'à preuve du contraire, pas servi à protéger celles et ceux qui auraient dû être reconnus, soutenus, encouragés, dédommagés⁷. Certains ont même mis en avant leur intérêt pour la protection des lanceurs d'alerte alors qu'ils ne sont jamais venus vers ceux qui en avaient réellement besoin⁸. Pire, nous avons pu constater que les lanceurs d'alerte les plus soutenus, les plus médiatisés sont ceux qui ont un emploi, n'ont pas payé leurs frais d'avocats, ont bénéficié de comités de soutien et ont pu intégrer des associations censées défendre et protéger ceux qui ont tout perdu.

⁷ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033558528&categorieLien=id>

⁸ <https://transparency-france.org/actu/communique-directive-europeenne-adoptee-pour-la-protection-des-lanceurs-dalerte/>

Ethique et Politique

Voter des lois est une nécessité dans une démocratie, encore faudrait-il que la loi soit appliquée à tous. Nombre de lanceurs d'alerte ont vu leurs alertes classées sans suite. De mon côté, j'ai refusé de détruire des archives compromettantes liées à l'aide à l'évasion fiscale de clients fortunés détenant des comptes offshore non déclarés auprès de la banque suisse UBS dont j'étais l'une des cadres françaises. J'ai porté plainte contre mon ex-employeur puis aidé des fonctionnaires assermentés du Ministère des Finances à décrypter des informations confidentielles. Alors que j'étais à l'époque en état de faiblesse, j'ai dû leur remettre, sur ordre, pendant plus d'une année, des données appartenant aux serveurs informatiques d'UBS et j'ai été la première traînée en justice par la banque. Je suis d'ailleurs encore mise en examen puisque UBS a déposé une deuxième plainte en diffamation contre moi, concernant plusieurs chapitres de mon premier ouvrage auto-biographique⁹. UBS ayant été condamnée début 2019 par la justice française à une amende record de quatre milliards et demie d'Euros (3,7 milliards € et 800 millions € de dommages et intérêts), la question à se poser concerne l'éthique de nos hauts fonctionnaires et dirigeants politiques pour qu'un citoyen honnête qui aide à découvrir cette fraude massive en collaborant sur ordre avec des fonctionnaires d'Etat, en arrive à perdre son emploi, sa carrière, soit traîné en justice à ses frais depuis dix années alors qu'il est établi qu'il a raison. En effet, j'ai gagné tous mes procès face à UBS et face à l'Etat. Le signal envoyé par ces hauts responsables ne serait-il pas une incitation à ce que les citoyens gardent le silence ? Les Ministres se succédant à Bercy depuis 2008 sont-ils crédibles quand ils déclarent que nos gouvernements luttent contre la fraude alors que ceux qui dénoncent les fraudes ne sont pas rémunérés comme le droit le permet ? Pourquoi ces dirigeants n'appliquent-ils pas la loi ? En parallèle à de beaux discours politiques de protection envers ceux qui sont en grand danger depuis que leurs révélations sont devenues publiques, mon avocat a rédigé une pétition¹⁰ pour que le Ministère des Finances m'applique la loi. Certains élus ont refusé de signer des pétitions pour que le droit me soit appliqué. Ces refus sont-ils éthiques de la part de ceux qui sont les premiers à se revendiquer lutter contre la corruption et vouloir protéger les citoyens ? Ce sectarisme indécent contribue à l'assassinat que nous, lanceurs d'alerte, subissons à tous niveaux. Comme le déclarait Edward Snowden : "Lorsque dénoncer un délit est traité comme si vous commettiez un délit, c'est que vous êtes dirigé par des criminels".

Au-delà des mots, quelles ont été les actions encourageant l'éthique ces dernières années ? Après l'affaire Cahuzac et le vote sur la moralisation de la vie publique, comment expliquer le feuilleton Benalla, les affaires liées au couple Balkany ou encore les séries de Rugby de l'été 2019, Griveaux en février 2020, les accusations de viols commis par Darmanin etc. ? Par ailleurs, l'exemplarité étant promise au sein des entreprises notamment avec la mise en application de la loi Sapin II en janvier 2018, qui peut nous expliquer les manquements à l'éthique de Carlos Ghosn, ex-patron de notre fleuron national Renault, qui avait l'habitude de côtoyer les personnalités de cercles économiques et nos élus de premier plan, ceux-là même qui refusent de m'appliquer la loi ?

A croire que la France serait le pays des affaires quand on lit le nombre de dossiers compromettants auxquels de nombreux élus seraient liés : prise illégale d'intérêts, malversations, phobie administrative, oublis dans les déclarations de patrimoine, enrichissement personnel, optimisation et évasion fiscales, emplois fictifs... La liste est interminable et cache aux citoyens le sens véritable de ces dossiers puisque le mot "corruption" n'est que très peu employé par les media. Toutes ces

⁹ La femme qui en savait vraiment trop, Cherche Midi

¹⁰ https://www.liberation.fr/debats/2019/03/14/monsieur-le-ministre-indemnisez-la-lanceuse-d-alerte-stephanie-gibaud_1715105

Ethique et Politique

affaires prouvent des manquements flagrants à l'éthique et un irrespect effrayant des règles de la vie au sein de la communauté.

En entreprise, les valeurs sont clairement inversées. Dans le secteur privé, l'omerta est la règle, la peur est de mise. Ne pas dénoncer, ne pas parler revient à ne pas être inquiété mais équivaut toutefois bien évidemment à cautionner les dérives et les fraudes. La menace du chômage pesant lourd dans les décisions des citoyens, beaucoup préfèrent garder leur emploi voire bénéficier potentiellement de promotion(s) contre l'obtention de leur silence. Nos dirigeants politiques répètent depuis plus de vingt années qu'ils luttent contre la corruption mais nous lanceurs d'alerte du secteur privé pouvons attester que le courage dont nous avons fait preuve n'est pas une valeur reconnue par les représentants de la République.

Le dossier de Yasmine Motarjemi ne contribue pas à donner une meilleure image de la Suisse et de la justice du pays qui se revendique être « neutre » à l'international. Comment est-il possible que dans ce petit pays, qui abrite le siège des ONG internationales et ceux d'un nombre incalculable de multinationales, les media parlent à peine des dysfonctionnements en matière de sécurité alimentaire d'un des plus grands groupes ? Comment la justice suisse peut-elle reconnaître le harcèlement subi par l'ex-directeur en charge de la sécurité des aliments sans l'indemniser comme elle devrait l'être des pertes financières de ses quinze années de combat ? Ne serait-ce pas pour faire de Madame Motarjemi¹¹ un 'épouvantail' afin que personne ne suive la voie de l'éthique ?

Comment la Suisse peut-elle oser traiter Rudolf Elmer¹², l'ancien collaborateur de Julius Baer, comme un autre 'épouvantail' - en le traitant comme s'il était un terroriste, selon les propres mots du lanceur d'alerte ? Pourquoi Rudolf Elmer a-t-il été incarcéré, tout comme mon ex-collègue Pierre Condamin-Gerbier¹³ qui avait témoigné auprès de la justice française dans le dossier de la banque Reyl ? Quelle autre stratégie que museler, réprimer, faire peur ?

On aurait tendance à penser que les fonctionnaires seraient mieux traités puisqu'ils ont l'obligation dans l'exercice de leurs fonctions et selon l'article 40 du code de procédure pénale de dénoncer tout acte délictueux dont ils auraient connaissance. L'un des dossiers les plus choquants est celui de l'ex-diplomate Françoise Nicolas qui, en poste à l'Ambassade de France au Bénin, a effectué des signalements de détournements de fonds publics grâce à un système de création de dépenses fictives imputées sur le budget dont elle était responsable. Agressée par surprise sur son lieu de travail par la collègue qui partageait son bureau, elle a survécu à une tentative de meurtre par strangulation. Grâce à l'intervention d'un agent d'entretien, elle a miraculeusement pu être sauvée. Aucune enquête n'a été diligentée ; en revanche la fonctionnaire a fait l'objet d'un rapatriement disciplinaire, la plainte pénale pour violences volontaires a été classée sans suite au motif d'une "simple dispute", la plainte pénale contre X pour tentative de meurtre déposée en 2015 traîne¹⁴. Depuis des années, elle est confrontée à la raison d'Etat alors qu'elle était un agent de l'Etat en exercice. Françoise Nicolas a appris qu'une intervention de ministres du gouvernement béninois avait eu lieu et l'amant de son agresseuse a été reçu au Palais de l'Elysée sous les Présidences Sarkozy et Hollande. Depuis, cette fonctionnaire¹⁵ a été mise à la retraite d'office. Elle déclare

11 <https://panodysey.com/en/article/politics/comment-l-etat-assassine-les-lanceurs-d-alerte-troisieme-partie-9e36kduhffec>

12 <https://www.rudolfelmer.com>

13 <https://panodysey.com/en/article/politics/lanceur-d-alerte-un-jour-pariah-pour-toujours-dq76a87s8r5s>

14 La traque des lanceurs d'alerte, Max Milo

Ethique et Politique

froidement que des instructions sont données à des magistrats et que la justice est instrumentalisée¹⁶. Pire encore, lorsqu'un délinquant est condamné, nous avons constaté que des efforts sont faits pour qu'il soit ensuite ré-intégré dans la société : Jérôme Cahuzac, notre ex-Ministre du Budget socialiste qui déclarait lutter contre la fraude fiscale alors qu'il possédait lui-même des comptes offshore chez UBS à Genève, a certes été condamné à deux années de prison. Non seulement il ne sera jamais incarcéré, mais il a également pu bénéficier à l'été 2018 d'un recrutement temporaire pour exercer en tant que médecin dans un hôpital de Guyanne. Force est de constater que les lanceurs d'alerte ne sont manifestement pas ré-intégrés avec autant de rapidité et d'enthousiasme.

Un autre exemple récent est caractéristique d'un manquement d'éthique au sein de l'administration française : après avoir révélé en interne puis à la presse un certain nombre de dysfonctionnements d'intérêt général et notamment "les suicides de policiers, des agressions sexuelles, des falsifications de statistiques, l'usage de gaz lacrymogènes toxiques"¹⁷, le policier Alexandre Langlois a été exclus pour six mois de la police nationale à l'été 2019. A la mi-mars 2021, nous apprenions sa révocation de la Police Nationale¹⁸. Pourquoi les défenseurs et les élus ayant voté le texte de la loi Sapin II concernant la protection des lanceurs d'alerte sont-ils restés si honteusement silencieux quant à cette décision ? Il s'agit pourtant d'informations d'intérêt général, révélées par un fonctionnaire de bonne foi, en interne, à ses hiérarchies, comme le prévoient les textes législatifs.

Pourquoi les personnes malhonnêtes et corrompues sont-elles mieux traitées que les collaborateurs et fonctionnaires ayant fait preuve d'intégrité ? Pourquoi sommes-nous plus lourdement condamnés que les fraudeurs ?

Le dossier de Françoise Nicolas et le mien prouvent depuis dix ans que les droits de l'homme et l'humanisme ne sont plus. Nous sommes véritablement des survivantes d'un système qui broie les employés intègres et s'auto-alimente de personnes corrompues afin qu'il puisse perdurer. Nous, citoyens intègres ayant fait preuve d'exemplarité, en sommes les premières victimes puisque nous avons été traités comme des assassins. Il ne peut en effet être question d'humanisme lorsque le droit n'est pas respecté.

Descartes avait écrit que pour atteindre la vérité, il faut une fois dans sa vie se défaire de toutes les opinions que l'on a reçues et construire à nouveau tout le système de ses connaissances. Cette recherche de vérité vers laquelle nous lanceurs d'alerte sommes engagés, nous a conduits à remettre en question tous les enseignements reçus depuis notre enfance : nous vivrions dans le pays des droits de l'homme, où le droit du travail est le plus protecteur au monde, où il est couramment déclaré que la corruption est un fléau qui n'atteint que les pays en développement, où les femmes et hommes politiques sont tous au service des citoyens. Hélas, le constat de nos vies gâchées, de nos parcours en justice interminables prouvent que le courage et l'intégrité sont des valeurs chimériques, enseignées dès l'enfance comme vertu mais non-reconnues par notre société.

15 <https://www.panodysey.com/en/article/politics/comment-l-etat-assassine-les-lanceurs-d-alerte-deuxieme-partie-a8khs49fbnd>

16 <https://mondafrique.com/nathalie-loiseau-tuer/>

17 https://twitter.com/GaelGiraud_CNRS/status/1158126583586029568?s=19

18 https://twitter.com/Steph_and_me/status/1372175966777278467?s=20

Ethique et Politique

L'éthique serait à géométrie variable, en fonction de compromissions et de proximités diverses, qu'elles soient politiques, associatives, familiales ou encore sociales. L'éthique serait un devoir pour les uns, un non-sujet pour la majorité des autres.

Tant que la quasi-totalité de nos dirigeants de premier plan fera preuve d'arrogance, de cynisme, d'incohérences, de mensonges ou encore d'hypocrisie, d'entre-soi, de relations de proximité avec l'industrie financière, les choses ne pourront pas évoluer dans le sens des citoyens : nos dossiers ont prouvé que l'opacité créait l'impunité et qu'il valait mieux être fraudeur fiscal qu'aider le Ministère des Finances à recouvrer des sommes ayant échappé aux caisses de l'Etat.

Le sujet financier est sensible ; un autre exemple concret nous le révélera. En 2019, Maxime Renahy¹⁹, un citoyen français ayant travaillé à Jersey, nous informait de schémas mis en place par des avocats et des banquiers pour "piloter à distance une liquidation frauduleuse, des délits d'initiés, des rétro-commissions pour des multinationales ou des politiciens et cacher véritablement des investissements dans les pays étrangers²⁰". En guise de remerciements, de marque d'intérêt et de soutien, ses révélations lui ont valu un boycott – une censure (?) - de la part de la mairie de Besançon, lui interdisant l'accès à un salon littéraire de la ville en septembre 2019²¹. Cela ne peut que me rappeler le boycott – la censure (?) – médiatique réservé à mon dernier ouvrage²² ainsi que le traitement que m'ont réservé les media mainstream nationaux durant la campagne des élections européennes du printemps 2019 lorsque candidate, deuxième sur la liste Debout la France conduite par Nicolas Dupont-Aignan, aucune interview nationale ne me fut accordée.

La liberté d'expression étant au coeur notre Constitution, elle représente une partie des valeurs de la France à l'international. Le traitement des vigies citoyennes que sont les lanceurs d'alerte est à géométrie variable : certains lanceurs d'alerte ont été ultra-médiatisés lorsqu'ils sont allés vers des journalistes ; d'autres ont été complètement oubliés par les media. Je fais partie de ceux qui se sont retrouvés exposés par la presse alors que je n'avais fait que des alertes internes chez UBS, m'étais tournée vers l'inspection du travail et avais porté plainte contre mon employeur de l'époque. Qui a "balancé" mon nom aux media et pour atteindre quels objectifs ? Certaines alertes d'intérêt général vaudraient-elles mieux que d'autres aux yeux d'un certain nombre de journalistes ? Certains lanceurs d'alerte doivent-ils être "détruits" car considérés comme dangereux ? Peut-être ces journalistes devraient-ils se rappeler leurs obligations quant à la déontologie imposée par leur métier et initiée par la Charte de Munich²³ : le devoir de protéger ses sources permet notamment de faire preuve d'humanisme ; les risques liés aux dénonciations aussi sensibles que celles que nous avons faites sont réels.

Alors qu'il est établi qu'une très large majorité de quotidiens et de magazines français appartiennent à une poignée de milliardaires, la remise en question de la liberté de la presse et de la liberté d'expression est de mise. Comment ne pas imaginer une collusion entre des propriétaires de media milliardaires et la défense de leurs intérêts par les dirigeants politiques qu'ils soutiennent aux postes

19 Là où est l'argent, Les Arènes

20 <https://www.letelegramme.fr/france/maxime-renahy-l-etat-francais-utilise-les-paradis-fiscaux-28-06-2019-12324397.php>

21 <https://www.linkedin.com/pulse/là-où-est-largent-censuré-à-besançon-maxime-renahy/>

22 La Traque des Lanceurs d'Alerte, Max Milo

23 https://fr.wikipedia.org/wiki/Charte_de_Munich

Ethique et Politique

les plus prestigieux ? Julian Assange serait alors soutenu par tous les media de presse écrite, les radios et chaînes de télévision, comme l'étaient les journalistes français détenus au Moyen-Orient dans les années 1980.

Deux cent trente ans après l'abolition des privilèges, ceux-ci ne paraissent pas avoir complètement disparu : la vente d'un bien commun telles nos autoroutes ou le projet de vente des aéroports de Paris sont la preuve même qu'on veut donner à certains le privilège de faire ce qu'ils veulent sur un territoire commun qui apporte de la richesse à tout le monde²⁴. Le constat rejoint celui que les lanceurs d'alerte ont vécu dans leur chair : en prenant des décisions contraires à l'intérêt général, les ploutocrates ont mis l'économie de notre pays et ceux des citoyens en danger.

Dans un pays en quête de sens au sein de ce monde globalisé en pleine mutation, nous sommes nombreux à nous demander quel type de monde nous souhaiterions laisser aux générations futures. Grâce entre autres aux acteurs du web et aux actions de Wikileaks, nous savons tous aujourd'hui que plus un seul secret ne peut être caché. La transparence est de mise, elle concerne chacun d'entre nous ; cela inclut également ceux qui pensaient vivre "derrière le rideau", cachés et protégés par l'entre-soi. A l'avenir, les générations Y et Z n'achèteront que les produits de marques faisant preuve d'éthique et ne feront confiance qu'aux femmes et aux hommes politiques démontrant intégrité et honnêteté dans leurs propos et leurs actions, à savoir ceux qui auront un casier judiciaire vierge, réfléchissent et agissent en direction du bien commun et prennent des mesures dirigées vers les intérêts des citoyens. Nous en aurons alors terminé avec le démembrement de nos Etats, les arnaques faites aux plus fragiles et au plus faibles qui n'ont pour objectif que de maximiser les profits des banquiers et des actionnaires. A l'été 2019, nous apprenions par exemple que la promotion de la taxe GAFA clairomnée par notre Ministre des Finances comme étant une avancée en matière fiscale des multinationales était loin d'être mise en place pour défendre les intérêts de notre pays puisque les dirigeants de la société Amazon ont dans la foulée annoncé qu'ils répercuteraient l'imposition décidée par Bercy sur ses prestataires français.

La politique au sens latin du terme - la gestion de la cité - n'est ni de gauche, ni de droite. La politique ne peut être exercée sans honnêteté, sans intégrité et sans loyauté. Ceux qui revendiquent être humanistes ont jusqu'alors démontré qu'ils ne le sont pas, parce-que si faire preuve d'humanisme signifie tourner le dos aux citoyens intègres révélant des fraudes d'ampleur internationales, c'est qu'il s'agit d'une escroquerie.

Hélas, à force de constamment entretenir l'image du pays des droits de l'homme qui ne respecte pas les droits de l'homme, la France passe pour un pays d'imbéciles. Les décisions stupides et non-éthiques engendrent des conséquences géo-politiques ; plus la démocratie s'affaiblit, plus notre pays perd de son influence. Notre crédibilité à rassurer nos partenaires, y compris économiques, s'affaiblit à l'international. Le fait que j'ai pu porter par mon livre²⁵ les actions de citoyens qui veulent aider à lutter contre la corruption et à faire appliquer le droit, contribue à la sécurité nationale que tous les corrompus ont mis à défaut face à nos concurrents chinois, américains ou encore russes.

24 <https://information.tv5monde.com/info/230-ans-apres-l-abolition-des-privileges-aujourd-hui-ils-sont-transmis-de-famille-en-famille>

25 La traque des lanceurs d'alerte, Max Milo

Ethique et Politique

Notre pays, qui joue un rôle dans le concert des nations, pourra redorer son blason grâce à ses valeurs d’humanisme et sa liberté d’expression. Elle marquera de nouveau l’histoire lorsque les lois seront de nouveau appliquées à tous et permettra de donner enfin tort aux tristement célèbres vers de Victor Hugo :

“Et tout cela pour des altesses
qui se feront des politesses
Pendant que vous pourrirez”

Stéphanie Gibaud
Lanceuse d’alerte, banque suisse UBS
Auteure²⁶ et conférencière

26 Retrouvez mes écrits sur la plateforme Panodysey : <https://panodysey.com/en/creative/room/la-contre-attaque-des-lanceurs-d-alerte-u38pujpwuw3s>